

ATHLE PAYS DE VANNES

MEETING REGIONAL DIMANCHE 27 MAI 2018

Stade de Kercado Avenue Winston Churchill 56000 VANNES

CATEGORIES CADETS à MASTERS HORAIRES: 14h30 à 18h30

Réunion du jury à 13 h 30

COURSES	NOMBRE	MINIMA	HORAIRES	HAUTEUR	TRIPLE SAUT	PERCHE	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
	ATHLETES						12	12	12
	ENGAGES						MEILLEURES PERF	MEILLEURES PERF	MEILLEURES PERF
110 m Haies Homme	16	17"80	14H30	1 ^{ère} Barre 1 m 64 H (12)	Minima 10 m F (12)		F (12)	H (12)	H (12)
100 m séries Femme	24	13"80	14 h 50			H			
100 m séries Homme	24	11"70	15 h 05						
800 m Femme	12	2'35	15 h 20						
800 m Homme	12	2'00	15 h 30						
100 m Femme Finale A et B	16		15 h 55						
100 m Homme Finale A et B			16 h 05		Minima 12 M H (12)		H (12)	F (12)	F (12)
400 m Femme	7	64"00	16 h 20	1 ^{ère} Barre 1 m 40 F (12)					
400 m Homme	14	53"50	16 h 30						
200 m Femme	16	28"00	16 h 50						
200 m Homme	24	23"80	17 h 10						
1500 m F	14	5' 00	17 h 35						
1500 m H	24	4' 05	17 h 50						
FIN			18 H 00						
APERO									

Fin des réclamations 18h30

TOUTES LES EPREUVES DU MEETING SONT QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE France ELITES et CADETS JUNIORS 2018

Engagement sur le site du CDA 56 (http://cda56.athle.org/asp.net/espaces_engage/engage.aspx)

Renseignements au 0787081504 ou 0663614880

1 juge pour 4 licenciés
Jury à fournir pour le 25 mai 2018 à sec@athlepaysdevannes.fr

MEETING DU 27 MAI 2018 ATHLE PAYS DE VANNES

REGLEMENT

Selon les épreuves, le nombre d'athlètes par courses et par concours est limité ; des minimas sont imposés pour les engagements, se référer au programme pour connaître les minimas et le quota.

Tous les athlètes ayant réalisé les minimas imposés peuvent s'inscrire. Les meilleures performances d'engagement seront retenues jusqu'à concurrence du nombre fixé sur le programme. Date limite d'inscription le mercredi 23 mai à 21h00 .

**La liste définitive des participants retenue sera publiée sur le site d'ATHLE PAYS DE VANNES:
Le Vendredi 25 MAI 2018.**

COURSES :

Les séries seront établies par niveaux de performances, performance obligatoire à l'engagement.

SAUTS :

Un engagement maximum de 12 athlètes dans chaque discipline. (Toutes Catégories Confondues)

HAUTEUR : Montées des barres de 3 en 3 centimètre.

F : Première Barre à 1m40 (R5)

H : Première Barre à 1m70 (R6)

TRIPLE : **F :** Performance minimum d'engagement : 10 m 00 (R3) planche 9 et 11 m.

H : Performance minimum d'engagement : 12 m 00 (R4) planche 11 à 13m.

LANCERS :

12 athlètes maximum par concours dans chaque discipline (Toutes Catégories Confondues) seront retenus parmi les meilleures performances d'engagement. Les athlètes lanceront leur engin de catégorie.

Les 8 meilleurs performeurs de chaque concours auront droit à 3 essais supplémentaires, dans l'ordre inverse du classement des performances obtenues.

RECOMPENSES :

Les 3 premiers et les 3 premières de chaque discipline seront récompensés.

PRIMES :

Les 3 premiers et les 3 premières de chaque famille (courses, sauts, lancers) recevront une prime :
75€ au 1^{er}, 50€ au 2^{ème}, 25€ au 3^{ème}, classement à la table hongroise.

INSCRIPTIONS

Sur le site de Athlé pays de VANNES: <http://www.athlepaysdevannes.fr/>

MAIL: sec@athlepaysdevannes.fr

Téléphone: 07 87 08 15 04 ou 06 63 61 48 80

1 juge pour 4 athlètes. Jury à donner pour le vendredi 25 mai
à sec@athlepaysdevannes.fr